

A woman wearing a wide-brimmed hat and a blue jacket is shown in a field, holding a plant. The background is a blurred landscape with yellow flowers. A dark blue diagonal band runs across the bottom right of the image.

Eramet, entreprise citoyenne, engagée et contributive

Dossier de presse - Septembre 2019



erameT



VOICI VENU LE TEMPS DE L'ACTION !

CHANGEMENT CLIMATIQUE, GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES, préservation de la biodiversité, justice sociale, les défis de notre société sont nombreux. Pleinement conscient du monde dans lequel il intervient au travers de ses activités tant minières qu'industrielles, Eramet s'engage.

Dans sa feuille de route de Responsabilité Sociétale, en ligne avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et la vision du Groupe à cinq ans, Eramet se donne des objectifs ambitieux et mesurables qui répondent à sa volonté d'être une entreprise citoyenne et contributive.

Eramet vise par ses choix stratégiques, ses actions, ses échanges à contribuer positivement là où il intervient.

La concrétisation des engagements sociétaux du Groupe est le fruit d'une collaboration active et constructive entre les Directions Corporate et les équipes qui agissent sur le terrain. Je tiens à remercier chaleureusement ici celles et ceux qui, par leur engagement et leurs initiatives positives, y contribuent au quotidien par leur action. **”**

Virginie de Chassey – Directrice Communication et Développement Durable

Indicateurs clés 2018

- Valorisation de **+ 90 %** des déchets produits dans la Division Alliages Haute Performance en interne et en externe
- Adoption de la politique **droits humains** en mars 2019
- **Réhabilitation : plus d'1 hectare réhabilité** pour 1 hectare défriché sur les implantations minières
- Réduction des accidents : TF2 en **baisse de 23 %**
- **91 % d'électricité** achetée auprès de producteurs n'ayant pas ou peu recours à des énergies fossiles.
- **7,4 M€ de partenariats RSE** en faveur du développement local
- **Développement des collaborateurs 71 %** d'employés formés dans le monde
- **Engagement des collaborateurs : 65 %** baromètre du taux d'engagement

Eramet s'engage au travers d'une feuille de route RSE ambitieuse

Notre activité minière et métallurgique nous engage. Placer l'éthique, la responsabilité et le développement durable au cœur de notre action est le moyen le plus efficace d'atteindre notre objectif : la performance durable.

Responsabilité sociétale d'entreprise : cap sur 2023

L'engagement n'a de sens que s'il se traduit en actes. Pour une efficacité optimale, nous avons élaboré une feuille de route qui fixe des objectifs précis à atteindre par l'ensemble de nos équipes d'ici 2023. Ce plan de travail encadre notre contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.



Au total : 13 priorités, déclinées en trois grands axes stratégiques, dont la mise en application sur le terrain est facilitée par notre Comité RSE.

S'engager pour les femmes et les hommes

- 1. Assurer la Sécurité et la Santé des salariés et des sous-traitants**
 - > Zéro décès
 - > Diviser par 2 le taux de fréquence des accidents : **TF2 < 4**
- 2. Renforcer les compétences, promouvoir les talents et le développement de carrière**
 - 100 % des collaborateurs bénéficient d'une formation dans l'année
- 3. Renforcer l'engagement des salariés**
 - Taux d'engagement groupe > 75 %
- 4. Intégrer et favoriser les richesses de la diversité**
 - 30 % des managers sont des femmes
- 5. Être un partenaire apprécié et contributif de nos communautés hôtes**
 - > 100 % des sites ont mise en place un mécanisme de dialogue avec leurs parties prenantes locales
 - > 100 % des sites mettent en œuvre un programme d'investissement contribuant au développement local, en privilégiant les actions en faveur de la jeunesse

Être au quotidien un acteur économique responsable

- 6. Être un des leaders des métaux de la transition énergétique**
Diversification engagée du portefeuille d'activité Eramet sur la chaîne d'approvisionnement des batteries de la mobilité électrique
- 7. Agir activement pour le développement de l'économie circulaire**
> **2 Mt** de résidus et minerais faibles teneurs valorisés sur la période 2019-2023 au travers d'action innovantes
> **10 Kt de déchets valorisés** au lieu d'être éliminés sur la période 2019-2023 au travers d'actions innovantes
- 8. Être une référence en matière de droits humains dans notre sphère d'activité**
Niveau mature selon UNGP Reporting Framework (Shift-Mazars)
- 9. Être un partenaire éthique de choix**
100 % des équipes commerce, achats formées chaque année à l'anticorruption
- 10. Être une entreprise responsable de référence dans la filière de la mine et de la métallurgie**
100 % des fournisseurs et clients évalués* du Groupe sont conformes aux engagements RSE/Éthique Eramet

** Par évalués, nous entendons l'ensemble des fournisseurs et clients identifiés comme à risque et soumis à une évaluation RSE/Éthique.. S'ils ne sont pas conformes suite à l'évaluation, le Groupe favorise le dialogue et le soutien, et conserve la possibilité de mettre fin à la relation d'affaires.*

S'engager concrètement pour la planète

- 11. Réduire nos émissions atmosphériques**
- **80 % tonnes** de poussières canalisées émises en 2023 vs 2018
- 12. Préserver la ressource en eau et accélérer la réhabilitation de nos sites miniers en favorisant la biodiversité**
Ratio surfaces réhabilitées / surfaces défrichées ≥ 1 sur la période 2019-2023*
- 13. Réduire notre empreinte énergie et climat**
- **26 %** réduction de t CO₂/t Produit sortant (Réf 2018) en 2023 vs 2018**

** Infrastructures de long terme exclues*

*** Dont 16,5 % lié à l'effet mix activité lié au choix stratégique du Groupe de développer son activité minière, moins émissive que les activités de transformation du Groupe.*



Pépinière de GCO, au Sénégal

Des fiches individuelles présentant plus en détails les objectifs de la feuille de route RSE sont disponibles en annexe (cibles à 2023, contributions ODD et principales réalisations).

Éthique & Conformité : être un partenaire éthique de choix

Lutte contre la corruption, gestion des conflits d'intérêt, fraudes, protection des Droits humains... nos métiers et les régions où nous travaillons nous demandent de faire preuve d'une extrême vigilance. Par l'application de notre Charte d'éthique, dont les principes répondent aux réglementations et normes éthiques les plus exigeantes, nous défendons nos valeurs et protégeons notre activité. Une gouvernance spécifique est déployée au sein du Groupe, portée par un réseau de relais, plusieurs instances et des dispositifs destinés à veiller à sa stricte application.

1. La Direction Éthique et Conformité

Chaque jour, la Direction Éthique et Conformité d'Eramet œuvre pour le respect des lois, des réglementations et des standards au sein du Groupe. Une organisation dédiée agit en lien étroit avec plusieurs fonctions clés : Direction de l'Audit et du Contrôle Interne, Direction Juridique et Direction de la Communication et du Développement Durable.

Afin d'accompagner au mieux les collaborateurs, une approche au plus près des acteurs de terrain est privilégiée, notamment par un programme de rencontres à travers le monde. Objectif : sensibiliser et former les salariés à des sujets souvent complexes et interagir systématiquement avec les managers lorsqu'une question se pose. Les collaborateurs concernés en premier lieu font l'objet d'un échange spécifique : les commerciaux, les acheteurs, les directeurs de division...

2. Des relais sur le terrain

À travers le monde, des salariés relaient l'action de la Direction Éthique et Conformité.

- **12 Responsables Conformité-Éthique** : pour la plupart avec un profil juridique ou financier, ils ont pour rôle de veiller au respect de la Charte d'Éthique dans leur périmètre respectif. Ils réceptionnent notamment les alertes auprès des collaborateurs et veillent à leur remontée en interne.
- **50 Ambassadeurs Conformité-Éthique** : sur chaque site, un salarié, préalablement formé, a pour mission de sensibiliser et d'accompagner les collaborateurs confrontés à des dilemmes éthiques.

3. Des outils à disposition de tous

Un nouveau dispositif d'alerte professionnel, accessible à l'ensemble des collaborateurs, mais aussi aux parties prenantes extérieures est en cours de déploiement. Il permettra d'alerter le Groupe de la survenance de problèmes éthiques. Disponible partout dans le monde, dans les douze principales langues parlées dans le Groupe, le service est externalisé afin d'assurer la totale transparence, la confidentialité et la protection des lanceurs d'alerte.

Un dispositif de reporting des cadeaux et autres conflits d'intérêts sera également prochainement mis en place à destination des salariés.

Un référentiel mis à jour régulièrement en ligne avec les standards les plus stricts et notamment des politiques spécifiques est disponible ainsi qu'un guide anti-corruption proposant une approche très opérationnelle du sujet, avec une série de questions-réponses pratiques que chacun peut utiliser.

La RSE chez Eramet, des actions concrètes

Notre leitmotiv chez Eramet est d'avoir une contribution positive là où nous exerçons nos activités.

Contribuer au bien-être des populations, préserver l'environnement, limiter nos déchets ou nos émissions de CO₂ sont des enjeux systématiquement intégrés dans nos manières d'exercer nos activités et dans nos modèles pour le développement de nouveaux projets.

Car les nombreux défis des prochaines décennies ne permettent plus de laisser ces critères en marge, au contraire, ils sont une véritable source de différenciation pour tous les industriels engagés à préserver notre planète.

Moins de discours, des actions avec cet aperçu de nos réalisations au travers de 3 focus.

FOCUS :

Axe 1 « Acteur engagé pour les hommes et les femmes »

Objectif 5 « Être un partenaire apprécié et contributif de nos communautés hôtes »

L'exemple du Gabon

L'action du groupe Eramet au Gabon repose actuellement sur les activités de ses deux filiales, **Comilog** à travers l'exploitation intégrée de la mine de manganèse de Moanda, considérée comme un gisement de classe mondiale, et **Setrag** qui exploite le chemin de fer gabonais de Franceville à Libreville (fret et voyageurs).

Depuis 1997, Eramet participe au développement économique du pays et a développé une politique sociale forte vis-à-vis de ses salariés. Le Groupe soutient également depuis de nombreuses années les communautés locales par le biais d'actions de mécénat et de partenariats. Dans le cadre de sa nouvelle feuille de route RSE, Eramet souhaite soutenir davantage les communautés gabonaises voisines de ses activités, à travers un programme et des engagements durables qui s'échelonnent sur plusieurs années. Au cœur de cette nouvelle ambition, une attention particulière est portée à la jeunesse.

1. À travers l'emploi, un impact social fort

A travers ses filiales Comilog et Setrag, le groupe Eramet, est le **2^e employeur privé du pays. Au Gabon**, ses effectifs étaient de **3 042 personnes** fin 2018 (1892 pour la Comilog, et 1150 pour la Setrag) dont 3 007 nationaux soit **plus de 98 % des effectifs**. Les 399 cadres nationaux représentent 92 % de l'effectif cadre total.

Le **projet d'extension de la mine de Moanda** dont l'objectif est de porter la capacité de production globale de Comilog de 4,3 Mt/an en 2018 à 7 Mt/an en 2023, devrait mobiliser environ 1300 personnes pour la construction pendant 2 ans et **créer à terme 350 emplois directs permanents**.

La féminisation des effectifs du Groupe au Gabon se poursuit. Les femmes représentaient ainsi 16,5 % de l'effectif total à fin 2018 (502) et près de 18 % de l'effectif cadre (77).

Par ailleurs, le Groupe a financé **plus de 230 000 heures de formation qui ont concerné plus de 1600 salariés et jeunes en contrat d'apprentissage**.

2. Une contribution renforcée au développement des communautés locales

En matière d'investissement communautaire, le Gabon est de loin le principal bénéficiaire des montants engagés dans le Groupe avec plus de 80 % des contributions. Plus de 9 M€ sont consacrés chaque année à des actions sociétales, principalement concentrées sur l'implication auprès des communautés, le développement local, la santé, le sport et l'éducation.

La contribution sociétale de Comilog

L'implication auprès des communautés et la contribution au développement local font partie intégrante de l'engagement de Comilog.. Dans le cadre du renouvellement de son action sociétale, l'entreprise a mené en 2018 une consultation des parties prenantes locales afin d'identifier collectivement les priorités de développement auxquelles Comilog pouvait apporter son soutien.

L'employabilité des jeunes étant l'une de ces priorités, Comilog agit afin de maximiser les opportunités d'emploi de jeunes locaux lors de la phase de construction du projet d'extension de la mine de Moanda. En partenariat avec le lycée technique de la ville, des offres de formation professionnelles courtes et qualifiantes aux métiers du bâtiment et du génie civil ont été développées. Elles ont pour objectif de faciliter le recrutement de jeunes du Département par les entreprises de construction qui seront mises à contribution par le projet. Cette formation sera ouverte à 250 jeunes à partir de la rentrée 2019 et au cours de l'année 2020. Une large campagne de communication sur cette offre a été lancée en août, afin que ces opportunités soient partagées avec le plus grand nombre, y compris les jeunes femmes.

En matière de **santé**, l'hôpital privé Marcel Abéké de Moanda, ouvert au public, assure par ses services de médecine générale, de chirurgie, de pédiatrie, de maternité, des soins gratuits aux salariés de l'entreprise et à leurs ayants-droits. Des spécialistes (dentiste, cardiologue, kinésithérapeute, ophtalmologue) y assurent des vacations. Ces soins sont également accessibles à la population de Moanda et ses environs à des prix modérés. Le coût de financement de l'hôpital est de 3 M€ par an, totalement pris en charge par Comilog. Par ailleurs, Comilog accompagne également le gouvernement gabonais dans la lutte contre le VIH/Sida à travers le programme Gamma, lancé en 2006. Ce programme inclut des actions de sensibilisation, le dépistage anonyme, et la prise en charge intégrale des malades salariés de Comilog et de Setrag.



L'Hôpital Marcel Abeke

Une contribution importante est allouée au **sport**, au bénéfice quasi exclusif de l'AS Mangasport (1,5 M€). Grâce aux subventions de Comilog, les équipes de football, basket-ball, volley-ball, judo, taekwondo et boxe occupent les premières places au niveau national.

Comilog soutient également la ville de Moanda dans la réhabilitation de ses voiries, afin de contribuer à la sécurité routière et au désenclavement de certains quartiers. Les travaux de bitumage de plus de 3 km de l'axe principal de Moanda sont en cours, et le reprofilage de 12 km d'axes secondaires de la ville a été terminé cette année.

En matière **d'éducation**, Comilog subventionne intégralement le groupe scolaire Henri Sylvoz à Moanda. Il compte 900 élèves du pré-primaire à la Terminale. L'enseignement est gratuit et les manuels scolaires sont mis à disposition par l'entreprise. L'établissement est classé parmi les meilleurs du Gabon avec des taux de réussite qui avoisinent les 90 % aux différents examens. Comilog et Setrag procèdent à des dons de matériels informatiques et scolaires et à la réfection de salles de classe pour d'autres établissements scolaires proches de leurs centres d'activité.

Par ailleurs, Comilog a également investi avec l'Etat gabonais **14 M€** au cours des 5 dernières années pour la construction de **l'École des Mines et de la Métallurgie de Moanda (E3MG)**. La première promotion a pu faire sa rentrée en 2017 au sein de deux licences professionnelles Mines-Métallurgie et Prospection Minière. Les 27 lauréats ont reçu leurs diplômes en avril 2018. Annuellement, le soutien au fonctionnement de l'E3MG représente une dépense de 750 K€.

En marge de ses activités minières et des actions de réhabilitation, la Comilog contribue à la préservation de la biodiversité locale par l'intermédiaire du parc de la Lékédi (filiale de Comilog). Filiale de la Comilog, ce parc est situé à 5 km de Bakoumba, dans le sud-est de la République gabonaise, et couvre 14 000 hectares de savanes, de forêts galeries et de plans d'eau. Le parc est dédié à la préservation d'espèces protégées, à l'observation d'animaux et à l'accueil des jeunes orphelins du braconnage (primates principalement). Il mène également des actions de recherche sur la biodiversité et de lutte contre le braconnage en partenariat avec des scientifiques et des organisations gabonaises et internationales, telles que la Direction régionale des Eaux et Forêts du Haut-Ogooué ou encore l'ONG Conservation Justice.



L'E3MG.

Au total pour l'année 2018, Comilog a ainsi consacré plus de 6 M€ à des actions sociétales. Sur la période 2018-2020, Comilog a renforcé ses efforts avec un engagement de 35 M€ couvrant notamment la réfection des voies principales de Moanda, la collecte de déchets ménagers et le développement de l'employabilité locale.

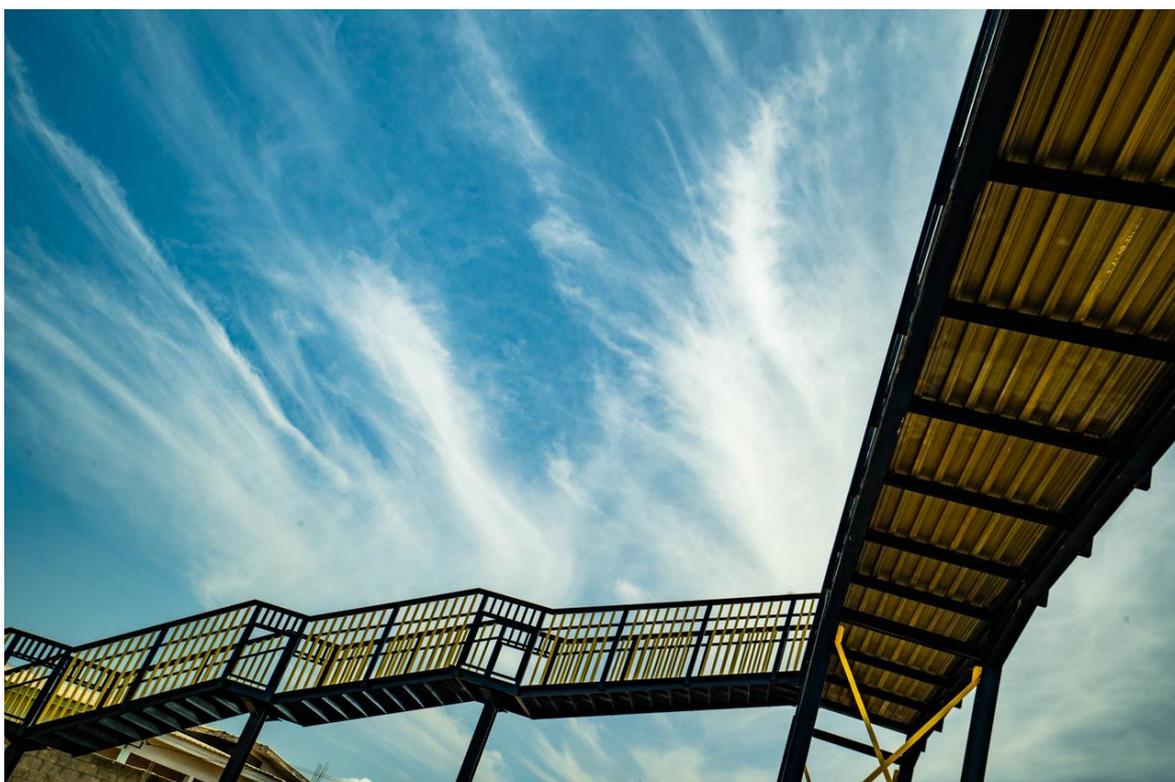
La contribution sociétale de Setrag

En 2018, Setrag a consacré près de 3 M€ à des actions sociétales, concentrées principalement sur deux domaines :

- **L'éducation**, avec la réhabilitation de deux écoles (Moanda 880 K€ et Bakoumba 91 K€), la contribution au transport d'élèves (bénéficiant à plus de 400 élèves de 4 localités (Ndjolé, Booué, Lastourville et Ntoun), et des dons matériels aux écoles de trois localités (Mbel, Ndjolé, Lopé). Setrag fournit également de l'électricité gratuitement aux écoles de quatre localités (Mbel, Ndjolé, Lopé et Lastourville).
- **La protection des riverains du rail** avec en particulier la construction de six passerelles piétonnes assurant des passages sécurisés au-dessus de la voie ferrée (960 K€). Deux de ces passerelles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Setrag a également mené en 2018 de nombreuses actions de développement local, parmi lesquelles :

- Le raccordement gratuit de 700 foyers économiquement faibles au réseau électrique de Setrag avec un paiement forfaitaire pour les consommations à Booué, Lopé, Ndjolé et Lastourville.
- La réhabilitation de 26 fontaines publiques à Franceville.
- La collecte des déchets et des ordures ménagères dans les cités riveraines aux emprises ferroviaires d'Owendo, Booué, Ndjolé, Lastourville, Moanda et Franceville.



L'une des six passerelles piétonnières construites par Setrag pour le passage sécurisé des voies.

En 2019, la **santé sera un axe majeur de contribution de Setrag**, avec le projet de réhabilitation du centre médical de Booué et la construction d'un nouveau centre technique comprenant un bloc opératoire, un laboratoire, une radiologie et un bloc maternité. Setrag assure par ailleurs la gratuité des consultations dans les sept infirmeries et au centre médical d'Owendo pour les populations d'Owendo, Ntoun, Mbel, Ndjolé, Lopé, Booué, Lastourville, Moanda et Franceville.

Une contribution spécifique auprès de la jeunesse au Gabon

La nouvelle feuille de route RSE d'Eramet marque la volonté du Groupe de développer une démarche encore plus contributive envers les populations locales, avec un accent sur les actions pour la jeunesse.

En ligne avec cette nouvelle ambition, Comilog et Setrag ont engagé **en 2018 des actions en faveur de près de 12 000 jeunes au Gabon**, par l'intermédiaire de stages, de contrats d'apprentissages et de soutien aux établissements scolaires. Setrag a d'ailleurs été classée, pour l'année 2018, **2^e entreprise contributive par l'Office National de l'Emploi au Gabon pour sa politique d'employabilité des jeunes** du fait de son engagement dans les contrats d'apprentissage. Setrag participe également activement à la politique d'insertion des jeunes au Gabon par l'intermédiaire de son Centre de Formation et de Perfectionnement Ferroviaire à Franceville.

C'est également dans le cadre de cette nouvelle ambition en faveur de la jeunesse qu'Eramet et Comilog ont organisé à Libreville la 2^e édition du **Café Numérique**, label international récemment implanté au Gabon sous l'impulsion de jeunes gabonais. Cette édition spéciale dédiée au groupe Eramet, qui s'est tenue le 13 octobre 2018, a réuni plus de 400 participants, jeunes, chefs d'entreprises et représentants des institutions. Elle leur a fourni une plateforme dédiée aux défis et opportunités pour les start-ups gabonaises dans la transformation numérique des filiales d'Eramet.



Séance de networking lors du Café Numérique de Libreville organisé par Eramet et Comilog.

FOCUS :

Axe 2 « Acteur économique responsable »

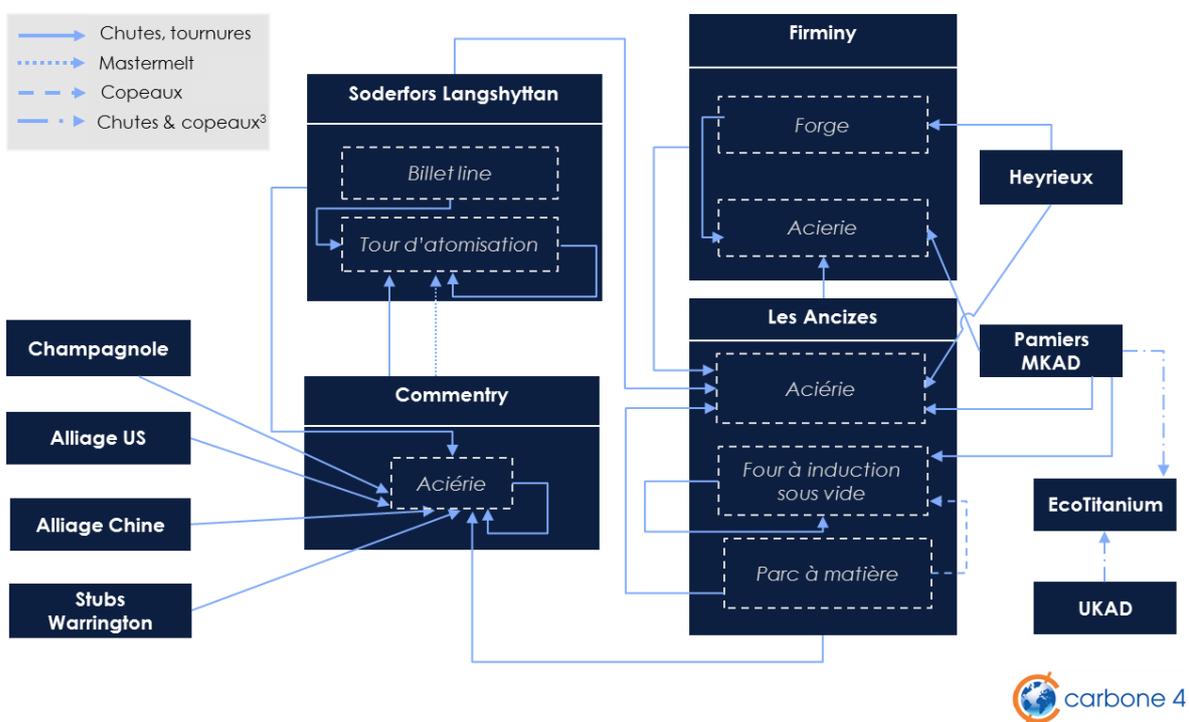
Objectif 7 « Agir activement pour le développement de l'économie circulaire »

Exemple de la Division Alliages Haute Performance

La Division Alliages Haute Performance d'Eramet est un acteur engagé de longue date en faveur de l'économie circulaire. Au-delà de cet engagement historique, la Division a également développé de nouvelles initiatives pour contribuer à ce défi sociétal.

Une Division pleinement mobilisée en faveur de l'économie circulaire

Parce que les métaux présentent la propriété d'être infiniment recyclables, le recyclage a toujours fait partie intégrante des processus de production de l'industrie métallurgique. Eramet a réalisé en 2018 un bilan complet des flux recyclés avec la société Carbone 4.



Le résultat principal est que les **aciéries de la Division incorporent plus de 85 % de matières premières secondaires, en tant qu'alternative à l'utilisation de matières premières vierges**. Ces matières premières secondaires, résidus de production ou de consommation (débris métalliques, copeaux, meulures, chutes de production), proviennent pour une part d'acquisitions sur le marché, et pour une autre part des usines de la Division dont les résidus font l'objet d'une gestion intégrée et optimisée.

In fine, plus de 90 % des déchets générés par les usines peuvent être valorisés, soit au travers de ces recyclages internes, soit grâce à des prestataires extérieurs.

Une autre contribution tangible de la Division à l'économie circulaire consiste à allonger la durée de vie des produits proposés. Pour la fabrication de certaines pièces vitales utilisées notamment dans le secteur de l'aéronautique et de la compétition automobile, Aubert & Duval, filiale française du Groupe, propose en effet une offre qui consiste, d'une part, à adapter ou à développer de nouvelles nuances d'alliages et, d'autre part, à réaliser sur certaines pièces une opération de traitement thermique garantissant une meilleure résistance à l'usure et une meilleure tenue à la fatigue. Les opérations de nitruration ou de cémentation réalisées chez AD TAF (Gennevilliers) permettent d'augmenter la dureté en surface des pièces traitées. Cette offre combinée permet d'allonger la durée de vie des pièces, renforce la sécurité de leur utilisation en conditions extrêmes et

réduit la fréquence des opérations de maintenance. Par ailleurs, l'augmentation de la dureté de surface autorise un allègement des pièces, ce qui se traduit par une économie de matières en amont et une réduction de la consommation de carburant en aval.

Enfin, la Division est également un acteur important dans le développement de la métallurgie des poudres pour fabriquer des pièces par fabrication additive (impression 3D). Ce procédé de fabrication permet d'éviter une grande partie des opérations d'usinage et donc de limiter au maximum la production de déchets métalliques pendant la fabrication.

De nouvelles initiatives en faveur de l'économie circulaire

Dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir, avec ses partenaires l'ADEME, le Crédit Agricole Centre France et l'entreprise kazakhe UKTMP International, la Division Alliages a lancé en 2017 EcoTitanium, première usine de recyclage de titane aéronautique en Europe, capable de produire des alliages à partir de chutes massives et de copeaux de titane collectés chez les grands constructeurs aéronautiques et leurs sous-traitants.

À terme, EcoTitanium permettra d'éviter le rejet de 100 000 tonnes de CO₂, en consommant quatre fois moins que la filière classique d'élaboration de titane à partir de minerais.

Sur le site de la filiale Erasteel de Commentry, le recyclage par voie pyrométallurgique de catalyseurs usés, oxydes métalliques, piles et batteries permet de récupérer plusieurs métaux stratégiques tels que le cobalt, le molybdène ou le nickel. Ces métaux sont ensuite réintroduits dans des cycles de fabrication de nouveaux produits pour les besoins internes de cette usine ou vers des clients externes dont la demande en matières provenant de sources durables est croissante.

Ce site privilégie une approche collaborative avec ses fournisseurs et le développement de partenariats long terme pour assurer un traitement régulier de leur flux à recycler.

L'intégration de plusieurs outils de traitement pyrométallurgique et de filtration rend ce site unique en Europe et permet d'atteindre des efficacités de recyclage de premier ordre ; il s'inscrit dans la logique de développement durable à la confluence des enjeux économiques et environnementaux.



Des chutes de métal sur le point d'être revalorisées.

FOCUS :

Axe 3 « Acteur engagé pour la planète »

Objectif 12 « Préserver la ressource en eau et accélérer la réhabilitation de nos sites miniers en favorisant la biodiversité »

L'exemple de la SLN en Nouvelle-Calédonie

Les attentes des parties prenantes des activités d'Eramet convergent vers l'identification et la maîtrise de son empreinte écologique. En effet, par ses activités minières et métallurgiques, le Groupe peut impacter des espèces, des habitats et des services écosystémiques, qu'il s'agisse de biodiversité ordinaire ou remarquable selon les lieux d'implantation. Ses activités minières sont pour leur part toutes situées dans des zones où la biodiversité est remarquable, tout particulièrement en Nouvelle-Calédonie.

La réhabilitation minière, et notamment la revégétalisation, constitue l'action la plus efficace pour favoriser le retour de la biodiversité, mais aussi pour lutter contre l'érosion et préserver ainsi la qualité des ressources en eau autour des sites miniers. La réhabilitation correspond aussi à une attente sociétale forte des riverains des sites.

La Gestion de l'eau

Sur les sites miniers de Nouvelle-Calédonie, l'enjeu majeur de la gestion des eaux est de prévenir l'érosion due au décapage des surfaces exploitées afin d'éviter l'entraînement de matières en suspension (MES) vers les milieux récepteurs par les eaux de ruissellement.

Pour éviter cela, la SLN (Nouvelle-Calédonie) a depuis longtemps équipé ses sites de bassins de sédimentation qui piègent les matières en suspension afin d'éviter leur transport dans le milieu naturel. A fin 2018, 2430 bassins de sédimentation actifs sont maintenus et suivis sur les sites SLN.

En amont de ces ouvrages, de multiples précautions sont prises pour limiter au maximum l'érosion. Ces mesures sont documentées pour chaque site minier de la SLN dans un Plan de Gestion des eaux répondant aux exigences de la réglementation de Nouvelle-Calédonie. 303 stations de suivi sont actives (pluviométrie, hydrobiologie, physico-chimie, MES, piézométrie...) sur les sites SLN.

Enfin, le bon fonctionnement des ouvrages de gestion des eaux est désormais assuré par une surveillance à l'aide de drones. Au total, les investissements dédiés à la gestion des eaux dépassent pour ces sites 17 millions d'euros sur les cinq dernières années.



La réhabilitation

Dans le cadre de la mise en place du système de management environnemental pour les mines, la SLN a conduit au cours des dernières années une révision complète de ses procédures et instructions internes de réhabilitation ainsi qu'une formalisation du savoir-faire développé depuis une dizaine d'années. L'objectif visé est de partager les bonnes pratiques afin d'assurer une meilleure homogénéité entre les sites, ainsi qu'une meilleure intégration des opérations de réhabilitation dans la planification minière à court et moyen terme.

Au cours des dernières années, d'importants travaux de réaménagement, permettant une réhabilitation définitive, ont été conduits, poursuivis ou achevés. Hormis les travaux de revégétalisation qui sont réalisés de manière récurrente (semis hydraulique et plantation, hors épandage de topsoil), des chantiers de réaménagement d'envergure sont également engagés par la SLN.

Les principes de réaménagement adoptés s'appuient sur la stabilisation des talus (déblai et évacuation de matériaux, abaissement de la pente intégratrice et mise en place d'un dispositif pérenne de gestion des eaux). Pour parfaire ce réaménagement, il est prévu à terme des travaux de revégétalisation afin d'assurer l'intégration paysagère de la décharge réaménagée.

En termes de remédiation du passif, les cours d'eau sur-engravés font également l'objet d'intervention de curage par la SLN. En 2018, trois creeks ont ainsi été traités dans la région de Thio.



La verse sud de la mine de Thio réhabilitée et en cours de revégétalisation.

La biodiversité

Depuis les années 1980, la SLN a développé des méthodes de réhabilitation fiables et respectueuses de l'environnement. La faible fertilité naturelle des sols, riches en métaux et pauvres en éléments organiques, ainsi que les conditions pluviométriques extrêmes, rendent les résultats de ces travaux peu visibles sur le court terme en raison des croissances très lentes.

Sur le terrain, la végétalisation peut prendre différentes formes. Elle se fait à partir d'épandage de topsoil seul, de plantation ou de semis hydraulique avec la plupart du temps un enrichissement des sols en amont. Les espèces utilisées pour la végétalisation sont toutes des espèces locales, y compris des espèces endémiques.

L'effort de végétalisation est globalement constant depuis 2015 avec une trentaine d'hectares couverts annuellement. L'effort est réalisé tant sur les sites directement exploités par la SLN que sur les sites dont l'exploitation est confiée à de sous-traitants.

En parallèle, la SLN est très engagée en termes de préservation de la biodiversité, elle travaille sur la réintroduction des espèces végétales rares et menacées (ERM) via des inventaires sur les centres miniers, et un suivi phénologique en vue de mieux maîtriser leur reproduction. Un partenariat avec l'Institut Agronomique Néo-calédonien a permis à la SLN de réaliser une dizaine de fiches de production désormais disponibles pour les pépiniéristes.

En 2018, la SLN a aussi continué le suivi de la faune (reptiles, oiseaux, chiroptères), du milieu marin et de la qualité des eaux de ses creeks miniers sur l'ensemble de ses sites en activité.



Les 13 objectifs et leurs cibles en détail

1. Assurer la Sécurité et la Santé des salariés et des sous-traitants

En bref

Nous sommes convaincus que tout accident au travail est évitable par la mise en œuvre des meilleures pratiques de sécurité, soutenues par le déploiement de processus et d'outils communs, portées par un réseau Hygiène Sécurité et Environnement fort et par un engagement de tous les acteurs.

Contexte et enjeux pour Eramet

Malgré les progrès effectués ces deux dernières années (réduction de 38 % du taux de fréquence des accidents) le nombre d'accidents du travail impliquant nos salariés ou nos entreprises sous-traitantes reste trop élevé. Le Groupe s'est fixé un objectif de réduire le taux de fréquence au niveau des meilleures références dans l'industrie et de prévenir tout accident mortel. L'enjeu est de faire de la culture Sécurité une pratique quotidienne et un incontournable de toute activité à risque.

Cibles 2023

- Zéro décès.
- Diviser par deux le taux de fréquence des accidents : $TF2 < 4$
(TF2 = nombre d'accidents avec ou sans arrêt de travail / 1 million d'heures travaillées).

Contributions ODD

- ODD 8 Travail décent et croissance économique
- ODD 3 Bonne santé et bien-être.

Situation et réalisations 2018

Réduction de 23 % de nos taux de fréquence des accidents en 2018, après une réduction similaire en 2017.

Conformité globale aux « exigences essentielles » en avance sur notre feuille de route à 63 % (vs objectif à 30 %).

Présence sur le terrain

- Plus de 2 000 managers formés aux « Interactions Sécurité ».
- Plus de 30 000 interactions.

Nouveaux rituels de sécurité

- « STOP Usine » sur chaque site.
- Journée mondiale de la sécurité avec de nombreuses activités de sécurité.
- Présentation des accidents graves au Comité Exécutif.



Principales actions 2019

- Poursuivre le déploiement des exigences essentielles.
- Renforcer la discipline opérationnelle et la fonction HSE.
- Former nos managers sur les fondamentaux de la sécurité (analyse des risques et « Take 5 »).
- Implémenter un outil Groupe HSE incluant les fonctionnalités mobiles, le reporting, l'audit et le suivi des actions pour standardiser les processus et faciliter les échanges.



2. Renforcer les compétences, promouvoir les talents et le développement de carrière

Contexte et enjeux pour Eramet

Permettre au plus grand nombre de collaborateurs de développer leurs compétences par l'accès à la formation professionnelle.

Cibles 2023

- **100 % des collaborateurs** bénéficient d'une formation dans l'année.
- Mesure dans le cadre de l'enquête annuelle RSE et du reporting Eralink.

Contributions ODD

- **ODD 8** Travail décent et croissance économique

Situation et réalisations 2018

472 877 heures de formation (incluant les heures d'alternance) en 2018.

8 988 collaborateurs ont reçu au moins une formation sur l'année 2018 soit **70,74 % de l'effectif total**.

37,2 heures de formation moyenne par salarié.

Principales actions 2019

- Développement et valorisation des formations en ligne (e-learning, MOOC...).
- Suivi des formations dans le cadre des Entretiens Professionnels.
- Communication interne sur le nouveau concept de formation (définition, critères...).
- Valorisation des CCP (certificats de compétences professionnelles), des VAE...
- **Redéfinition de l'action de formation** permettant d'avoir recours à de **nouveaux formats pédagogiques** et ne mettant plus seulement l'accent sur le fait de former, mais sur toutes les actions qui permettent à un apprenant d'acquérir des compétences. De plus, on s'écarte du modèle de la formation en salle et la signature d'émargement n'est plus obligatoire.

3. Renforcer l'engagement des salariés

En bref

Une enquête d'engagement est réalisée auprès de tous les collaborateurs du Groupe tous les deux ans.

Le critère « taux d'engagement » tient compte des réponses aux cinq questions suivantes :

- Je recommanderais mon entreprise comme lieu de travail.
- Je choiserais de rester dans mon entreprise même si l'on m'offrait le même salaire et les mêmes avantages sociaux ailleurs.
- Je suis fier(e) de travailler pour mon entreprise.
- Je suis motivé(e) à aller au-delà de ce qui est normalement attendu de moi pour aider mon entreprise à réussir.
- Globalement, comment évaluez-vous votre satisfaction globale à l'égard de votre entreprise à l'heure actuelle.

Contexte et enjeux pour le Groupe

L'Engagement est la manière qu'ont les collaborateurs de penser, ressentir et agir d'une façon qui traduit un fort degré d'implication pour leur organisation.

Les employés engagés sont plus motivés et mettent à contribution 100 % de leurs connaissances, compétences et savoir-faire pour aider leur organisation à réussir.

L'Engagement ne consiste pas seulement à rendre les collaborateurs plus heureux au travail, il consiste à faire ressortir le meilleur des collaborateurs afin qu'ils utilisent pleinement leur potentiel au quotidien.

L'Enquête a porté sur douze dimensions, parmi lesquelles on dénombre notamment : la Vision, la Direction Générale, la Transformation Organisationnelle, l'Agilité et l'Innovation.

Cibles 2023

- Taux d'engagement Groupe > 75 %.

Contributions ODD

- ODD 8 Travail décent et croissance économique

Situation et réalisations 2018

Enquête d'engagement en 2018 avec un taux de participation de 56 % et un taux d'engagement des salariés de 67 %.

Principales actions 2019

Déploiement des plans d'actions au niveau local, divisions et Groupe.

4. Intégrer et favoriser les richesses de la diversité

En bref

Une démarche d'entreprise qui a pour objectif de promouvoir la diversité et la mixité au sein de l'entreprise. Elle est portée par les collaborateurs d'Eramet qui ont la conviction que la diversité est un levier de performance des entreprises et d'épanouissement pour tous les salariés.

Contexte et enjeux pour le Groupe

Le programme WoMen@eramet est un levier de transformation de l'entreprise :

- un moyen de **changer d'état d'esprit** afin que les femmes aient naturellement leur place dans nos organisations, qu'elles soient actrices de leur évolution professionnelle et épanouies dans leur travail,
- toutes les études montrent que la **mixité des équipes** et la **diversité de styles de leadership** ont un impact positif sur la performance de l'entreprise et sur sa croissance durable,
- cette mixité contribue en effet à rendre les **prises de décision plus efficaces** et à une meilleure **créativité** portée par des angles de vue différents,
- c'est aussi un moyen **d'attraction pour les talents** qui contribue à les maintenir dans l'entreprise et un moyen de **faire changer la vision du public** sur le secteur minier et métallurgique.

Cibles 2023

- **30 % de femmes parmi les managers.**

Contributions ODD

- **ODD 8** Travail décent et croissance économique
- **ODD 5** Egalité entre les sexes
- **ODD 10** Inégalités réduites

Situation et réalisations 2018

- 16 % femmes salariés.
- 22 % femmes managers.

Principales actions 2019

- Création et développement du réseau Women@Eramet.
- Recrutement : prévoir au moins 1 femme dans les short-lists des recruteurs.
- Carrières et compétences :
 - prévoir au moins 1 femme dans les plans de succession,
 - prévoir au moins 1 femme dans les propositions de mobilité interne,
 - Flash et Twin mentoring : pour les jeunes talents féminins.

5. Être un partenaire apprécié et contributif de nos communautés hôtes

En bref

Parce que l'obtention d'une *social licence to operate* est vitale pour la pérennité du Groupe et son développement, Eramet s'engage à devenir une société contributive, source d'un bénéfice net pour les populations locales en soutenant leurs priorités et leurs aspirations, par une approche basée sur les meilleurs standards internationaux.

Contexte et enjeux pour le Groupe

Comme tout opérateur industriel et minier dont l'activité a des impacts sur son environnement, l'acceptation des activités d'Eramet par les populations locales est essentielle pour la pérennité du Groupe et son développement. C'est une composante fondamentale du *Licence to Operate*.

Eramet a l'ambition de devenir une société **contributive** aux enjeux d'intérêt général, être une **source de progrès local et créatrice de partage de valeurs dans les territoires où elle opère. Spécialement dans ses relations avec les communautés locales**, Eramet souhaite passer d'une démarche de limitation et de compensation des impacts de ses activités à une **approche de recherche de bénéfice net pour les populations locales, d'empreinte positive en améliorant leur situation en lien avec leurs priorités et leurs aspirations, basée sur les meilleurs standards internationaux**.

Eramet met en place un programme **sociétal** qui a vocation à se décliner dans chaque pays ou territoire où nous avons une activité industrielle ou minière.

Cibles 2023

- 100 % des sites ont mis en place un mécanisme de gestion de plaintes à destination des parties prenantes locales.
- 100 % des sites mettent en œuvre un programme d'investissement contribuant au développement local, en privilégiant les actions en faveur de la jeunesse.

Contributions ODD

- ODD 3 Bonne santé et bien-être
- ODD 4 Accès à une éducation de qualité
- ODD 8 Travail décent et croissance économique

Situation et réalisations 2018

- Le **Gabon** a été choisi comme pays pilote pour développer son programme d'engagement communautaire (Comilog, Setrag, Eramet).
- Les **standards de la Société Financière Internationale** ont été promus en tant que standard Groupe pour le dialogue parties prenantes et l'investissement communautaire. Le Groupe accompagne les sites en ce sens, avec la mise en place de rituels par zones géographiques et la création d'équipes dédiées.
- Les **dépenses d'engagement** du Groupe ont augmenté, pour atteindre 7,4 M€ (vs. 6 M€ en 2017). **Le Gabon en est le principal bénéficiaire** avec 83 % des dépenses du Groupe engagées par Comilog et Setrag. **La Fondation Aubert & Duval** est à l'origine de 84 % des montants engagés par les sites français Groupe, avec près de 2 M€ dépensés sur les 3 dernières années (2016 à 2018).

Annexes

Principales actions 2019

Bien que l'ambition concerne l'ensemble des sites, la priorité est donnée en 2019 aux sites miniers, sur lesquels la relation communautaire est essentielle.

- Structurer et partager les bonnes pratiques via la **plateforme d'échanges** internes Communautés (Argentine, Sénégal, Gabon, Nouvelle-Calédonie).
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'engagement et d'investissement communautaire **Gabon**.
- Construire le programme d'engagement communautaire **SLN**.
- Valoriser les actions des sites français et de la **Fondation Aubert et Duval**.
- Initier le cadrage du programme de **Mécénat de compétences**.

Parties prenantes internes et externes associées

Parties prenantes externes : l'efficacité et la durabilité des actions du Groupe passent par une démarche partenariale impliquant en particulier **les états, les élus, les communautés locales** (avec une représentation de toutes ses composantes : femmes, jeunes, personnes vulnérables etc.), **la société civile, les bailleurs de fonds internationaux et les contractants**.

Parties prenantes internes : la majorité des fonctions de nos entités sont en contact avec les communautés, et doivent être de ce fait pleinement intégrées à la démarche, notamment : Fonctions **Communication, Environnement, Ressources Humaines, Achats, Directions techniques et opérationnelles** en contact avec les communautés (mines et usines). L'implication de la **Direction de chaque entité ou site** est également un facteur clé de réussite.

6. Développer le portefeuille d'actifs du Groupe sur les métaux de la transition énergétique

Contexte et enjeux pour le Groupe

Eramet a validé une stratégie de croissance dans les métaux de la transition énergétique, par croissance organique de nos actifs existants et par la mise en œuvre de nouveaux projets de développement ou d'acquisition.

Les métaux qui devraient le plus bénéficier de la transition énergétique sont le nickel, le cobalt et le lithium, métaux sur lesquels Eramet est déjà fortement positionné. A travers ses gisements de Nouvelle-Calédonie, d'Indonésie et d'Argentine, par leur richesse géologique et leur durée de vie, Eramet a sur ces marchés un avantage compétitif certain. Par ailleurs, Eramet est le seul acteur européen qui a le savoir-faire pour extraire et valoriser ces métaux, depuis les opérations minières jusqu'à la production des sels entrants dans la fabrication de précurseurs et matériaux pour cathodes de batteries (expertise hydrométallurgique, technologie nécessaire à la production des matières premières pour batteries Li-ion, avec d'importantes barrières à l'entrée).

Cibles 2023

- **Diversification engagée du portefeuille d'activité d'Eramet sur la chaîne d'approvisionnement des batteries et de la mobilité électrique.**

Contributions ODD

- **ODD 12** Production et consommation responsable
- **ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Situation et réalisations 2018

Définition des axes stratégiques et des critères d'investissements.

Principales actions 2019

- **La finalisation des études de faisabilité et du pilote de notre projet Lithium Centenario.**
- **Le lancement d'un programme de R&D de recyclage de batteries Li-ion** piloté par Eramet Ideas pour créer de la valeur par l'exploitation d'une technologie différenciante qui permette notamment de récupérer le lithium.
- **L'étude d'un développement nickel hydrométallurgique sur le gisement de Weda Bay.**
- **L'analyse approfondie portant sur un développement pour le Groupe dans la production de sulfates de nickel (NiSO₄)** à destination du marché des batteries pour véhicules électriques.
- **La revue des opportunités accessibles sur les différents marchés.**

7. Agir activement pour le développement de l'économie circulaire

En bref

L'économie circulaire peut se définir comme un système qui, à tous les stades du cycle de vie des produits :

- vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles et des matières premières vierges,
- et à diminuer l'impact des activités économiques sur l'environnement.

L'émergence de cette notion fait suite à la prise de conscience des ressources limitées de la planète et de la nécessité de les économiser pour pouvoir répondre durablement aux besoins de la population.

Pour les métaux, la demande sera multipliée par 2,5 d'ici 2060 d'après l'OCDE. Or les métaux, par leur caractère infiniment recyclable, se prêtent tout à fait au développement de l'économie circulaire. Eramet est un acteur engagé sur cette voie de très longue date en favorisant le recyclage et la valorisation optimale des ressources minières. Cet objectif de la feuille de route Groupe fournit l'occasion d'un nouvel élan supplémentaire pour contribuer à cet enjeu sociétal et environnemental majeur.

Contexte et enjeux pour le Groupe

La contribution à l'économie circulaire prend trois formes prépondérantes pour Eramet :

- 1. Le développement d'activités dédiées au recyclage** comme Eco-Titanium pour le recyclage des scraps de titane, ou Valmet pour le recyclage des catalyseurs pétroliers et d'hydroxydes métalliques.
- 2. Pour les usines du Groupe, la maximisation des flux recyclés** : en incorporant une part la plus haute possible de matières premières secondaires dans les intrants, ou en valorisant en interne ou en externe au maximum les déchets générés par les activités. Les usines de la Division Alliages Haute performance peuvent d'ores et déjà être considérées comme des champions de l'économie circulaire avec des taux d'incorporation de plus de 85 % de matières premières secondaires pour les aciéries, et un taux de valorisation des déchets générés qui dépasse 90 %.
- 3. Pour les activités minières : la gestion optimale des ressources minières**, en valorisant au maximum les minerais fatals de plus faible teneurs pour exploiter le plus complètement possible les gisements, et en valorisant autant que possible les résidus miniers issus des procédés de concentration ou agglomération des minerais. Ceci permet de valoriser plus de ressources à empreinte environnementale quasi constante (les opérations d'extraction ayant déjà été faites). Les filiales minières d'Eramet sont historiquement engagées dans ces démarches également.

Cibles 2023

L'esprit général de l'objectif est de favoriser le développement d'actions qui vont permettre de valoriser des flux matières qui jusqu'à présent ne l'étaient pas. Les flux de valorisation déjà en place à fin 2018 ne sont donc pas comptabilisés, il s'agit de créer de nouveaux flux de valorisation.

Pour la période 2019-2023, les cibles sont :

→ **2 Mt de résidus et minerais fatals faibles teneurs valorisés**

Les actions éligibles doivent permettre de valoriser des résidus miniers ou des minerais fatals qui ne le sont pas jusqu'à maintenant. L'objectif est de pouvoir valoriser des matières sans supplément significatif d'empreinte environnementale pour la phase extraction, en d'autres termes de valoriser des matières pour lesquelles l'impact environnemental de la phase d'extraction a déjà eu lieu pour l'essentiel.

→ **10 Kt de déchets valorisés sur la période**

Les actions éligibles sont des actions qui permettent de faire progresser des flux de déchets dans la hiérarchie de gestion des déchets : ré-emploi > valorisation matière (recyclage) en interne ou externe > valorisation énergétique. La valorisation recherchée est avant tout une valorisation matière, par ré-emploi, recyclage en interne, ou valorisation matière en externe.

Annexes

Contributions ODD

- ODD 12 Production et consommation responsable

Situation et réalisations 2018

Nouvel objectif.

Principales actions 2019

Une structure d'animation dite GAEC (Groupe d'Action pour l'Economie Circulaire) a été créée pour animer et suivre la démarche. Sa mission est de faire émerger les actions qui peuvent contribuer à l'objectif, de vérifier leur conformité aux objectifs recherchés (valorisation matière et empreinte environnementale additionnelle limitée) et d'assurer la fiabilité des comptabilités associées.

Les actions suivantes sont d'ores et déjà identifiées comme potentiellement contributrices :

- Valorisation stock de résidus de laverie à Népoui, Nouvelle Calédonie.
- Valorisation de stocks minerais faible teneurs de Kouaoua et Thio, Nouvelle Calédonie.
- Valorisation résidus du procédé d'enrichissement de l'usine CIM au Gabon.
- Valorisation des blocs de minerais indurés auparavant laissés en place à COMILOG au Gabon.

8. Être une référence en matière de respect des droits humains dans notre sphère d'activité

En bref

Parce que le secteur minier est souvent associé à des pratiques peu conformes avec le respect des Droits humains, Eramet s'engage à devenir la référence en matière de respect des Droits humains dans sa sphère d'activité, à développer une politique active dans ce domaine et ainsi se démarquer comme un acteur minier et métallurgique responsable.

Contexte et enjeux pour le Groupe

- Les attentes de la société civile sont de plus en plus fortes dans ce domaine et notamment vis-à-vis des opérateurs miniers.
- Eramet veut se démarquer et montrer ses réalisations et son engagement envers le respect des Droits humains. La prise en considération des Droits humains chez Eramet n'est pas récente et s'inscrit au quotidien dans les relations de travail et dans les différentes chartes et politiques du groupe à travers notamment la charte Éthique et la politique Développement Durable.
- En décidant de prendre cet engagement ambitieux de devenir la référence en matière de respect des droits humains dans sa sphère d'activité, Eramet s'oblige à développer de manière active sa politique en faveur des Droits humains.

Cibles 2023

- Obtenir le niveau Mature sur notre reporting sur le sujet, selon le UNGP Reporting Framework (Shift-Mazars).

Contributions ODD

- ODD 8 Travail décent et croissance économique
- ODD 3 Bonne santé et bien-être
- ODD 10 Inégalités réduites
- ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces

Annexes

Situation et réalisations 2018

2018 a été la première année de développement d'une approche Groupe sur le sujet, suite à la cartographie des risques Droits humains du Groupe, réalisée fin 2017. Cette cartographie des risques d'atteintes aux Droits humains et Libertés Fondamentales, réalisée avec l'appui d'une expertise externe et de parties prenantes internes, évalue les impacts des activités d'Eramet en termes de probabilité de survenance et de gravité de l'atteinte, non pas directement pour le Groupe, mais pour la ou les personnes tierces potentiellement affectées (collaborateur, riverain d'un site ou autre personne).

Un des premiers retours de cet exercice est le lancement des audits sur les Droits humains, au nombre de deux en 2018. Réalisés par la Direction de la Gestion des Risques, du Contrôle et de l'Audit internes, ils sont administrés à partir d'un référentiel d'audit interne dédié, reprenant le Quick Check du *Danish Institute for Human Rights* et sont basés sur les risques remontés par la cartographie des risques Droits humains.

Un Comité de pilotage a également été créé en 2018, avec pour mission la préparation et d'un déploiement d'un engagement Droits humains. Ce comité est également chargé du déploiement de l'engagement auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Principales actions 2019

Portée par le plus haut niveau de décision du Groupe, la politique Droits humains a été signée par le Comité exécutif. Elle repose sur trois axes fondamentaux, identifiés par les exercices d'évaluation des risques conduits par Eramet :

- Le respect des Droits humains envers les collaborateurs pour un environnement de travail sûr, sain et respectueux.
- Le respect des Droits humains avec les partenaires commerciaux, pour le développement d'une chaîne de valeur responsable.
- Le respect des Droits humains envers les communautés, avec la diminution des impacts et la recherche d'une contribution positive.

Un des éléments clés de cette démarche a été le développement d'une approche partenariale, première de ce type chez Eramet. L'objectif poursuivi par cette dernière est double : partager la vision du Groupe sur les Droits humains et recueillir les observations de parties prenantes internes et externes.

Cette démarche collaborative, poursuivie jusqu'en mars 2019, s'est concrétisée en interne à travers une consultation de top-managers, des discussions avec des instances représentatives du personnel et l'envoi d'un questionnaire dédié aux collaborateurs. Plus de 600 personnes ont ainsi participé à la co-construction de la démarche Droits humains du Groupe. L'avis de parties prenantes externes spécialisées en Droits humains a également été pris en compte, afin de mesurer les attentes de la société civile vis-à-vis des engagements du Groupe.

La suite de l'année 2019 sera consacrée au déploiement de la Politique et de ses principes auprès de l'ensemble des parties prenantes intéressées, et tout particulièrement les collaborateurs.

En parallèle de cette démarche, Eramet a adhéré au Global Compact des Nations Unies en avril 2019 et rejoint ainsi la communauté internationale dans ce domaine.

9. Être un partenaire éthique de choix

Contexte et enjeux pour le Groupe

En tant qu'entreprise citoyenne, responsable et engagée, Eramet se doit de respecter les plus hauts standards en matière de lutte contre la corruption et plus globalement d'Éthique des affaires interagissant dans un environnement en constante évolution réglementaire et légale sur ce sujet, mais également opérant dans des contextes culturels internationaux sensibles. Eramet a décidé de s'appropriier à tous les niveaux ces problématiques (*tone of the top and bottom involvement*).

Annexes

Cible 2023

- 100 % des équipes commerce, achat formés chaque année à l'anticorruption.

Contributions ODD

- ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces

Situation et réalisations 2018

- Mise en place d'un e-learning dédié "sensibilisation Charte d'Éthique" abordant aussi le thème spécifique de la corruption, suivi par 100 % des nouveaux arrivants (formation obligatoire – welcome kit).
- Mise en place d'un réseau identifié et dédié sur ces problématiques en support des collaborateurs du Groupe partout dans le monde.

Mise à jour des référentiels Groupe aux standards les plus stricts en la matière :

- Plan d'action spécifique sur trois principaux piliers du programme de conformité à savoir : organisation, référentiels et outils.
- Actions sur sites, dans les zones de sensibilisation, communication et formation.

Principales actions 2019

- Renforcement du réseau existant par de nouvelles nominations d'Ambassadeurs destinés à accompagner les collaborateurs.
- Campagnes de sensibilisation et communication dédiées.
- Campagnes de formation en présentiel sur certaines zones identifiées.
- Amélioration de l'approche formation en incluant dans les zones nos principaux contractants et fournisseurs.
- Amélioration des référentiels (nouveau guide anticorruption accompagnant les collaborateurs, tone of the top : engagement anticorruption signé par le COMEX).
- Alignement des procédures aux fins de renforcer la crédibilité et la confiance des collaborateurs sur les voies d'accès de remontée de l'alerte (dispositif d'alerte, RCE, CCO).
- Déploiement d'un dispositif d'alerte aligné avec les standards RGPD mais également des réglementations relatives à la protection du lanceur d'alerte.
- Suivi de la cartographie des risques Sapin 2 au regard de l'actualité dans les zones dans lesquelles Eramet opère.
- Plan d'action dédié sensibilisation / communication mené dans le Groupe.

10. Être une entreprise responsable de référence dans la filière de la mine et la métallurgie

En bref

Pour faire face aux enjeux croissants de responsabilité sociétale dans sa chaîne de valeur, Eramet s'engage en faveur d'un approvisionnement responsable et souhaite être reconnu comme un groupe de référence en la matière, dans les filières de la mine et de la métallurgie. Cet objectif couvre l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe, en amont avec ses relations fournisseurs, ainsi qu'en aval par ses marchés et clients.

Contexte et enjeux pour le Groupe

Eramet, en tant qu'acteur économique responsable, s'est doté d'une organisation pour répondre aux nouveaux enjeux portant sur la chaîne de valeur. Deux comités dédiés, émanant du Comité Conformité Éthique, se réunissent ainsi trimestriellement, afin de contribuer à la démarche de chaîne de valeur

Annexes

responsable, en amont comme en aval. Avec plus de 12 000 fournisseurs, le groupe Eramet est un acteur économique important dans la plupart de ses implantations. Conscient de l'impact de sa stratégie achats, Eramet souhaite promouvoir et développer des pratiques plus responsables, en partenariat avec ses fournisseurs et parties prenantes. Piloté par la Direction Achats du Groupe, le comité Achats responsables rassemble des membres de la Direction de la Communication et du Développement Durable Groupe, de la Direction Juridique Groupe et de la Direction Achats. Le comité Ventes responsables regroupe des membres des Directions commerciales, de la Direction Juridique Groupe et de la Direction de la Communication et du Développement Durable Groupe. Le comité supervise l'évaluation de la conformité des clients sur les engagements RSE et éthiques du Groupe, matérialisés par la Charte d'Éthique du Groupe. Par ailleurs, une vigilance particulière est exercée sur les exportations pouvant impliquer des pays sous sanctions internationales. Suite aux travaux lancés par les comités en 2017, deux procédures internes encadrant les évaluations RSE et éthique des fournisseurs d'une part, et des clients et intermédiaires commerciaux d'autre part, ont été formalisées et mises en application en 2018.

Cibles 2023

- **100 % des fournisseurs et clients évalués du Groupe sont conformes aux engagements RSE/Éthique d'Eramet.**

Par fournisseurs et clients évalués, le Groupe fait référence aux tiers évalués « critiques et/ou sensibles » (en termes d'importance Eramet ou risque RSE – selon l'activité ou le pays). Ce sont ces derniers qui doivent être conformes, selon les résultats d'évaluations RSE/Éthique aux engagements du Groupe sur ces thématiques. Si celles-ci montrent un décalage entre les attentes du Groupe et les résultats, le Groupe favorise le dialogue et le soutien, et conserve la possibilité de mettre fin à la relation d'affaires.

Contributions ODD

- **ODD 12** Production et consommation responsable
- **ODD 9** Industrie, innovation et infrastructure

Situation et réalisations 2018

Achats : suivant les résultats de la cartographie des risques RSE liés aux activités de ses fournisseurs et sous-traitants, une campagne d'évaluation a été lancée entre fin 2017 et mi 2018, portant sur les fournisseurs remontés du fait des forts enjeux RSE de leur activité et leur importance pour l'activité du Groupe. Eramet a choisi en effet de concentrer en priorité ses efforts d'évaluation sur les quelques 180 fournisseurs du Groupe appartenant aux sept catégories d'activités les plus à risque, avec un mode opératoire identique à la campagne de 2017 mentionnée ci-dessus. En 2018, les fournisseurs de ces catégories ont ainsi été évalués selon les modalités prévues par la procédure interne et feront l'objet d'actions plus ciblées de maîtrise des risques, pilotées par le Comité Achats responsables.

Ventes : avec la mise en application de la procédure dédiée en 2018, ce sont tout d'abord les clients identifiés comme porteurs de risque qui ont fait l'objet de cette première évaluation RSE Éthique. Le risque potentiel porté par la relation d'affaires est appréhendé par deux critères : d'une part, le montant du chiffre d'affaires réalisé en 2017 et, d'autre part, le risque du pays d'où le tiers opère, suivant les résultats d'une évaluation réalisée par un prestataire externe. Ainsi, près d'un millier de clients ont fait l'objet d'une première évaluation en 2018, atteignant ainsi l'objectif annuel établi par la feuille de route RSE.

Principales actions 2019

Achats

- Poursuite des évaluations.
- Actions de mise en conformité fournisseurs (audits sur site RSE, plan d'action fournisseurs, etc...).
- Arbitrage et exclusion de fournisseurs non conformes.

Ventes

- Poursuite des évaluations.
- Intégration d'autres business units (Sables minéralisés, avec l'acquisition de TiZir en 2018).
- Déploiement des e-learning pour les équipes.

11. Réduire nos émissions atmosphériques

En bref

Les rejets de poussières sont un polluant représentatif des rejets atmosphériques des sites. Ceux-ci sont très visibles pour les riverains, particulièrement pour les procédés pyrométallurgiques. Si les poussières émises peuvent être diffusées comme canalisées, la réduction des rejets canalisés peut plus facilement être quantifiée. C'est la raison pour laquelle cet indicateur chiffrable a été retenu comme objectif prioritaire, même si la démarche du Groupe vise la réduction de l'ensemble des émissions.

L'inscription de cet objectif dans la feuille de route Groupe fournit l'occasion d'un nouvel élan supplémentaire pour contribuer à l'enjeu sociétal et environnemental majeur de la qualité de l'air.

Contexte et enjeux pour le Groupe

En réduisant ses émissions dans l'air, Eramet participera à l'amélioration de la qualité de l'air aux alentours de ses installations, et répondra ainsi à une attente forte de ses riverains.

Eramet a déjà considérablement diminué les rejets de ses installations au cours des deux décennies précédentes, il s'agit de poursuivre encore ces progrès en s'appuyant notamment sur l'installation de nouveaux équipements de dépollutions et l'amélioration de la maîtrise opérationnelle des installations existantes.

Cibles 2023

- **Réduction de 80 % des émissions de poussières canalisées d'ici à 2023 (en comparaison aux émissions de 2018).**

Cette cible est une consolidation des projections de chaque site sur la base :

- des évolutions de production,
- du plan d'investissement dans des équipements de dépollution,
- d'améliorations projetées sur la maîtrise opérationnelle.

Contributions ODD

- **ODD 12** Production et consommation responsable

Situation et réalisations 2018

Un progrès majeur a été fait en 2018 en améliorant la fiabilité des mesures des émissions de l'usine du CIM au Gabon. Un groupe de travail dédié au partage de bonnes pratiques et de connaissances sur la réduction des émissions atmosphériques a également été mis en place en 2018 (ICG n°9).

Principales actions 2019

Un suivi au plus près du projet d'amélioration de la dépollution de l'usine du CIM au Gabon (REACIM) sera une étape clé de la démarche en 2019 avec la production des rapports d'ingénierie détaillée du projet d'investissement. A lui seul, ce site représente plus de la moitié des émissions du Groupe.

L'amélioration continue et le partage de connaissances seront réalisés au travers du groupe de travail ICG 9.

12. Préserver la ressource en eau et accélérer la réhabilitation de nos sites miniers en favorisant la biodiversité

En bref

De par ses activités minières et métallurgiques, Eramet peut en effet impacter des espèces, des habitats et des services écosystémiques, qu'il s'agisse de biodiversité ordinaire ou remarquable selon les lieux d'implantation. Les activités minières du Groupe sont pour leur part toutes situées dans des zones où la biodiversité est remarquable, tout particulièrement au Gabon et en Nouvelle-Calédonie. La réhabilitation minière, et notamment la revégétalisation, constitue l'action la plus efficace pour favoriser le retour de la biodiversité, mais aussi pour lutter contre l'érosion et préserver ainsi la qualité des ressources en eaux autour des sites miniers. La réhabilitation correspond aussi à une attente sociétale forte des riverains des sites. C'est la raison pour laquelle l'indicateur d'avancement des démarches de réhabilitation est apparu le plus pertinent pour mesurer l'engagement d'Eramet vis-à-vis de tous ces enjeux.

Contexte et enjeux pour le Groupe

La localisation des différentes activités minières et métallurgiques d'Eramet lui a permis d'acquérir une solide expérience, et de construire un réseau de spécialistes en interne, sur les sujets :

- de la gestion de l'eau,
- de la protection contre l'érosion des sols,
- de la préservation de la biodiversité.

Ainsi dans la feuille de route définie pour la période 2018-2023, en ligne avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et la vision du Groupe à cinq ans, Eramet s'est donné des objectifs ambitieux et mesurables qui répondent à sa volonté d'être une entreprise citoyenne, engagée et contributive.

Cibles 2023

- **Ratio surfaces réhabilitées / surfaces affectées supérieur ou égal à 1.0.**

Le concept de réhabilitation peut être défini comme étant le processus participatif de remise en état d'un site minier exploité au terme duquel le site est le plus proche possible de la situation de référence, sûr et apte à une réutilisation durable de terres qui satisfait les attentes des parties intéressées.

À cet égard, la cible pour la période 2019- 2023 est d'obtenir un ratio groupe de surfaces réhabilitées / surfaces affectées (hors infrastructures long terme) supérieur ou égal à 1.0. En d'autres termes le Groupe se fixe comme objectif sur les prochains 5 ans de réhabiliter au moins autant de surface qu'il n'en impactera.

Projection (Ha) 2019-2023	GROUPE
Impacté	2 230
Réhabilité	2 217
Ratio	1

L'indicateur utilisé permet de donner une vision synthétique de l'effort de réhabilitation. Il ne rend toutefois pas compte des spécificités et diversités des situations de chaque site. Au-delà de l'indicateur quantitatif retenu, un enjeu général est de faire progresser qualitativement les techniques de réhabilitation pour améliorer au maximum la prise en compte de la biodiversité.

Annexes

Contributions ODD

- ODD 14 Vie aquatique
- ODD 12 Production et consommation responsable
- ODD 15 Vie terrestre

Situation et réalisations 2018

Le ratio de performance entre 2014-2018 a été de 1.4 (Comilog), 0.5 (GCO), 1.0 (SLN) donnant un ratio Groupe de 0,85. Ceci marquait déjà un progrès puisque le ratio était de 0,5 sur la période 2011-2013. Sur l'année 2018, un ratio de 1 a déjà été atteint à l'échelle du Groupe.

Principales actions 2019

- Organisation du partage des bonnes pratiques de réhabilitation (Comilog-GCO-SLN).
- Session de travail à GCO/ Comilog en juin - Livrables attendus :
- • documents types Clauses technique / performance,
 - documents types Contractuels / prestation de services,
 - mise en place d'un Groupement d'intérêt Economique communautaire,
 - déploiement d'une solution SIG test pour Comilog.

13. Réduction des émissions de CO₂ du Groupe

Contexte et enjeux pour le Groupe

En 2018, le Groupe a mené une réflexion pour définir un objectif de réduction des émissions de CO₂ des scopes 1 & 2 en s'appuyant notamment sur des leviers techniques et organisationnels identifiés. Ceux-ci intègrent entre autres la conversion de la centrale électrique fioul de Doniambo en Nouvelle-Calédonie (SLN) au LNG en 2023, tout comme l'investissement dans des panneaux solaires dans certains sites.

Au-delà de ces opérations d'envergure, de nombreux leviers opérationnels ont été identifiés, contribuant sur chaque site à la réduction des émissions des émissions de CO₂. A cela s'ajoute une amélioration du bilan global liée à l'évolution du portefeuille d'activités du Groupe.

L'enjeu pour le Groupe est double :

- Rendre le Groupe plus résilient dans le contexte de réchauffement climatique et contribuer à la résolution de cette problématique globale
- Réduire les coûts liés aux quotas de CO₂. De nombreux pays ont déjà mis en place ou prévoient d'instaurer des mécanismes de valorisation du carbone. Cette tendance semble se généraliser au niveau mondial. Par ailleurs, dans les pays où ces mécanismes sont déjà en place, la valeur du carbone tend à augmenter avec le temps. Coûts quotas CO₂ 2019 : 4,5 M€.
- Répondre aux attentes fortes des parties prenantes internes (salariés) et externes (actionnaire, clients etc).
- S'aligner sur le benchmark externe : de nombreuses entreprises ont déjà publié des engagements de réduction de leurs émissions.

Cibles 2023

- Réduire de 26 % les tonnes de CO₂ par tonne produites sur le scope 1 & 2, sur la période 2018-2023 .

Annexes

OBJECTIF GROUPE	-26 %	t CO ₂ / t produite sortante ¹
Impact des leviers efficacité énergétique et décarbonation de l'énergie consommée	-9,5 %²	
Impact de l' effet mix activité lié au choix stratégique du Groupe de développer son activité minière qui est environ 80 fois moins émissive que les activités de transformation ³ du Groupe	-16,5 %	

Contributions ODD

- **ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Principales actions 2019

- Projets panneaux solaires ombrière de parking (Ancizes – Caractéristiques : 2 MWc sur 12 000 m², production de 2 GWh/an.
- Lancement d'une étude de pré faisabilité pour des panneaux solaires à GCO au Sénégal (ambition à confirmer par les études : substitution de 20 % de l'électricité consommée par du solaire, réduction de 15 Kt CO₂).
- Étude d'opportunité pour la mise en place de panneaux solaire à la SLN avec autoconsommation.
- Mobilité électrique : installation de bornes de recharge sur la majorité des sites français.
- Déploiement de l'éclairage LED.

¹ Tonne de produit sortants des sites : lingots, poudre, minerais etc.

² Avec le niveau d'activité minière et de transformation de l'année de référence 2018.

³ L'activité minière est environ 80 fois moins émissive par tonne de produit sortant que les autres activités du Groupe.